

## **CLUB DES SPORTS DE CHAMONIX MONT-BLANC**

### Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2021

# **CLUB DES SPORTS DE CHAMONIX MONT-BLANC**

99, Avenue de la Plage – 74400 CHAMONIX MONT-BLANC

## **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 août 2021

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2021

Aux membres de l'association,

### 1. Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CLUB DES SPORTS DE CHAMONIX MONT-BLANC relatifs à l'exercice clos le 31 août 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### 2. Fondement de l'opinion

#### 2.1 Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### 2.2 Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

### **2.3 Observations**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note II « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels au paragraphe « Changement de méthodes » relatifs aux changements de méthode d'évaluation et de présentation du fait de l'application du nouveau plan comptable ANC 2018-06.

Nous attirons également votre attention sur le point exposé dans la note II « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels au paragraphe « Faits caractéristiques de l'exercice » relatifs à la provision pour risques d'un montant de 166 850 euros liée à l'exonération et l'aide au paiement des cotisations sociales.

### **3. Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les autres créances.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **4. Vérifications rapport financier et des autres documents adressés aux membres de l'association**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier de vote conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

#### **5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

## **6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

**CLUB DES SPORTS  
DE CHAMONIX  
MONT-BLANC**

*Rapport du Commissaire  
aux Comptes sur les  
comptes annuels*

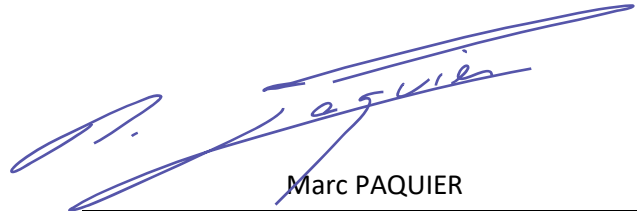
*Exercice clos  
le 31 août 2021*

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

*Fait à Annecy, le 2 décembre 2021*

*Le Commissaire aux Comptes*

**Audicé Alpes**  
Commissaires aux comptes



Marc PAQUIER

# **CLUB DES SPORTS DE CHAMONIX MONT-BLANC**

Comptes annuels – Exercice clos le 31 août 2021



# Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/08/2021			31/08/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	61 420	42 671	18 749	31 111
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains	28 728	28 728		
	Constructions	121 993	46 509	75 484	80 364
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	560 650	489 831	70 819	76 760
	Autres immobilisations corporelles	499 162	309 074	190 089	165 456
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	11 176		11 176		
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	12 027		12 027	12 027	
Autres immobilisations financières	2 336		2 336	1 176	
	<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 297 494</b>	<b>916 813</b>	<b>380 680</b>	<b>366 895</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	11 939		11 939	15 583
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>	32 727		32 727	32 504
	<b>CREANCES (3)</b>				
Créances usagers et comptes rattachés	264 606	35 961	228 646	208 254	
Autres créances	96 331		96 331	277 426	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	1 312 288		1 312 288	800 046	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Charges constatées d'avance	60 482		60 482	53 839
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 778 373</b>	<b>35 961</b>	<b>1 742 413</b>	<b>1 387 652</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
	Primes de remboursement des obligations ( IV )				
	Ecarts de conversion actif ( V )				
	<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>	<b>3 075 867</b>	<b>952 774</b>	<b>2 123 093</b>	<b>1 754 547</b>
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			14 363	1 176
	(3) dont à plus d'un an				
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents			- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre					

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/08/2021	31/08/2020
Fonds associatifs	<b>Fonds propres</b>		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>	837 377	723 915
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau		
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>22 475</b>	<b>113 462</b>
	<b>Total des fonds propres</b>	<b>859 852</b>	<b>837 377</b>
	<b>Autres fonds associatifs</b>		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées	33 387	13 167
	<b>Total des autres fonds associatifs</b>	<b>33 387</b>	<b>13 167</b>
	<b>Total des fonds associatifs</b>	<b>893 239</b>	<b>850 544</b>
Provisions	Provisions pour risques	166 850	100 000
	Provisions pour charges	48 842	46 871
	<b>Total des provisions</b>	<b>215 692</b>	<b>146 871</b>
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement	44 075	41 535
	Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés		
	<b>Total des fonds dédiés</b>	<b>44 075</b>	<b>41 535</b>
DETTES (1)	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	17 526	33 155
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	61 874	57 729
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	508 897	249 538
	Dettes fiscales et sociales	181 786	168 812
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	4 055	2 110	
Produits constatés d'avance	195 948	204 254	
	<b>Total des dettes</b>	<b>970 087</b>	<b>715 598</b>
	Ecarts de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 123 093</b>	<b>1 754 547</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	22 474,89	113 461,85
	(1) Dont à moins d'un an	901 109	640 359
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
ENGAGEMENTS DONNES			

## Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros		31/08/2021	31/08/2020
		12 mois	12 mois
<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>	Ventes de marchandises	25 512	100 927
	Production vendue (Biens)		
	Production vendue (Services et Travaux)	2 174 509	1 934 794
	<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>2 200 021</b>	<b>2 035 721</b>
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	1 821 607	1 918 369
	Dons	78 377	91 841
	Cotisations	568 974	657 848
	Legs et donations		
	Produits liés à des financements réglementaires	442	419
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	60 305	7 283
	Autres produits	10 705	
	<b>Total des produits de fonctionnement</b>	<b>4 740 432</b>	<b>4 711 481</b>
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	Achats de marchandises	9 121	49 106
	Variation de stock	3 644	(5 905)
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	3 434 909	3 512 709
	Impôts, taxes et versements assimilés	55 629	42 306
	Salaires et traitements	738 694	648 712
	Charges sociales	159 824	173 875
	Subventions accordées par l'association		
	Dotations aux amortissements et dépréciations	113 371	108 082
	Dotations aux provisions	93 821	65 194
Autres charges	143 651	12 447	
<b>Total des charges de fonctionnement</b>	<b>4 752 666</b>	<b>4 606 524</b>	
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT COURANT</b>		<b>(12 234)</b>	<b>104 956</b>

## Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/08/2021

31/08/2020

<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT COURANT</b>		<b>(12 234)</b>	<b>104 956</b>
<b>Opéra. comm.</b>	Excédent attribué ou insuffisance transférée	10 705	
	Insuffisance supportée ou excédent transféré	133 333	
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	11 176	
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des produits financiers</b>	<b>11 176</b>	
<b>CHARGES FINANCIERS</b>	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges assimilées	324	170
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des charges financières</b>	<b>324</b>	<b>170</b>
	<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>10 853</b>	<b>(170)</b>
	<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>(124 009)</b>	<b>104 786</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion	6 362	7 834
	Sur opérations en capital	40 480	8 860
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		2 397
	<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>46 842</b>	<b>19 091</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion	13 009	8 715
	Sur opérations en capital	9 977	1 700
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>22 986</b>	<b>10 415</b>
	<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>23 856</b>	<b>8 676</b>
	PARTICIPATION DES SALAIRES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>4 798 450</b>	<b>4 730 572</b>
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>4 775 975</b>	<b>4 617 110</b>
	<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>	<b>22 475</b>	<b>113 462</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		<b>PRODUITS</b>	<b>CHARGES</b>
	Bénévolat	493 921	
	Prestations en nature	50 000	
	Dons en nature	356 362	
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens		493 921
	Prestations		50 000
	Personnel bénévole		356 362

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France. Ils respectent en particulier les dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par les règlements ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 et ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016 ainsi que des recommandations et observations de l'Autorité des Normes Comptables relatives à la prise en compte des conséquences de l'événement Covid-19 dans les comptes et situations établis à compter du 1er janvier 2020, publiées le 18 mai 2020 et mises à jour le 3 juillet 2020.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 123 093 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **4 798 450 euros** et un total **charges** de **4 775 975 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **22 475 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/09/2020** et finit le **31/08/2021**.

Il a une durée de **12 mois**.

## I. EVENEMENTS MARQUANTS DE LA PERIODE:

### Crise Sanitaire liée au COVID-19

#### Description de l'activité

L'association constate que cette crise sanitaire a des impacts significatifs sur son activité.

- En raison de la nature de son activité, l'association a dû fermer ses établissements en date du 17/03/2020, et une seconde fois à compter du 30/10/2020 et en conséquence n'a pas pu réaliser les manifestations sportives envisagées et/ou habituelles.

#### Continuité d'exploitation

Néanmoins, à la date de l'arrêté des comptes, l'association estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause compte tenu du plan de continuation de l'activité mis en place, en utilisant les mesures suivantes :

- Mise en place de mesures sociales selon les besoins et les services : Prise de congés payés, Arrêts de travail pour garde d'enfants, recours à l'activité partielle pour une partie du personnel.
- Demande d'aides publiques au fonds de solidarité
- L'association a bénéficié d'une exonération exceptionnelle de cotisations et contributions

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

sociales

- L'association a bénéficié du dispositif d'aide au paiement des cotisations et contributions sociales
- L'association a mis en place des activités sportives adaptées au contexte sanitaire avec annulation de certains événements ou manifestations.

## **II. REGLES ET METHODES COMPTABLES:**

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation (cf précisions ci-dessus)
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

### **Changement de méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels ont été modifiées par rapport à l'exercice précédent pour se mettre en conformité avec le règlement 2018-06 des normes comptables : valorisation des contributions volontaires.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### **Faits caractéristiques de l'exercice :**

Les subventions versées par la communauté de commune "Vallée de Chamonix" concernent la période du 1er octobre 2020 au 30 septembre 2021 soit une proratisation de la subvention de 1/12 soit un montant de 97 883,36 €. Ce montant est comptabilisé en produits constatés d'avance sur l'exercice. Cette proratisation ne concerne pas les sections grands événements.

Les locaux utilisés par le Club des Sports de Chamonix sont mis à la disposition à titre gratuit par la mairie de Chamonix (valeur locative 53 988 € base 2019).

Aucune indication de rémunération des cadres ne sera mentionnée car ces données sont des données personnelles.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Au cours des exercices précédents, l'association a souscrit une prise de participation à hauteur de 20 000 € au sein de la SASP "Chamonix Morzine Hockey Club". Le montant de la souscription à hauteur de 20 000 € correspondait à 10.52% du capital social de la SASP.

Par la suite, la SASP a fait l'objet d'une réduction de capital de 150 005€ suivi d'une augmentation de capital de 31 575€. Le club des sports de Chamonix n'a pas participé à cette augmentation et donc a vu la valeur du coût d'entrée des titres diminuée proportionnellement à la diminution du pourcentage de détention du club des sports dans la SASP.

Suite à ces opérations, le club des sports détient une participation qui correspond à 5,88% du capital social de la SASP. Ainsi, cette baisse s'est traduite dans les comptes par une diminution de la valeur des titres figurant à l'actif pour la somme de 8 823,53€.

Compte tenu d'une situation de capitaux propres positif, une reprise de provision de 11 176.47€ a été pratiquée au cours de l'exercice.

Dans ce contexte particulier de crise sanitaire, l'association a bénéficié d'une subvention Fonds de solidarité pour 20 000 euros, d'une subvention Aide aux paiements des cotisations et contributions sociales pour 84 924.05 euros, d'une exonération de cotisations sociales patronales pour 81 926.34 euros.

Compte tenu de la forme juridique associative et de son financement partiel public sous forme de subvention, il a été comptabilisé une provision pour risques d'un montant de 166 850.39 euros liée à l'Aide aux paiements et à l'exonération des cotisations sociales. La direction a comptabilisé cette provision dans l'attente d'être totalement certaine que ces aides soient définitivement acquises par l'association.

Fonds dédiés sur subvention d'exploitation : les fonds dédiés antérieurement constitués pour 2019 et 2020 ont été partiellement repris en produits au compte de résultat au cours de l'exercice pour un montant de 22 459.79 euros (solde 31 août 2021 pour 19 074.74 euros)

Au titre de l'exercice 2021, les ressources non utilisées ont été inscrites en charges pour un montant de 25 000 euros.

Contributions volontaires en nature : en application du nouveau plan comptable des associations, les contributions volontaires en nature ont fait l'objet de valorisation et de comptabilisation. Ces contributions concernent des dons et prestations en nature, le bénévolat, les mises à disposition gratuites de biens et de prestations. Les montants figurants au sein du compte de résultat pour 900 283.01 euros ne peuvent être considérés comme exhaustifs.

Les principales méthodes utilisées sont :

## **Immobilisations**

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

## Financières :

**La valeur brute des titres de participation** est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire est calculée selon différentes méthodes prenant en compte les perspectives d'avenir de chaque société. Aucune dépréciation des titres de participation n'a été constatée.

## Amortissements :

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

- Construction: 10 à 50 ans
- Agencement des constructions: 10 à 20 ans
- Installations techniques: 5 à 10 ans
- Matériel et outillage industriel: 5 à 10 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers: 10 ans
- Mobilier: 8 à 10 ans
- Matériel de bureau: 5 à 10 ans
- Site internet: 5 ans
- Matériel de transport: 4 à 5 ans
- Matériel informatique: 3 ans

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composants significatifs ayant des durées d'utilisation différentes de la structure, ces derniers sont comptabilisés et amortis séparément.

Aucun composant significatif n'a été identifié et individualisé.

## Base amortissable :

La base amortissable est déterminée à partir de la valeur d'achat des biens, car la société ne dispose pas d'élément permettant de connaître précisément une valeur résiduelle.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## **Stocks et en cours**

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou suivant la méthode du dernier prix d'achat connu.

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du



# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

## Indemnités de départ à la retraite

La convention collective prévoit des indemnités de fin de carrière.

Les indemnités de fin de carrière, engagement déterminé à partir d'éléments statistiques conduit à une valorisation de 48 842 € qui a conduit à la comptabilisation d'une dotation de provision pour risques et charges à hauteur de 1 971€. Cet engagement a été calculé avec les méthodes des unités de crédit projetées à partir des hypothèses suivantes :

- Age de départ à la retraite : 65 ans,
- Taux d'inflation : 0.50 %,
- Taux d'actualisation : 0.50%,
- Taux de charges patronales et fiscales : 48%

## III- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE:

La pandémie liée au virus Covid 19 impacte directement l'activité de l'association. L'issue et les conséquences financières ne sont pas appréciables à la date d'arrêté des comptes et ne sont donc pas valorisées à cette date.

## IV- AUTRES INFORMATIONS :

Néant.

## Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/08/2021
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	61 420					61 420
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>61 420</b>					<b>61 420</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains	28 728					28 728
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	121 993					121 993
Instal technique, matériel outillage industriels	541 462		23 047		3 858	560 650
Instal., agencement, aménagement divers	84 077					84 077
Matériel de transport	275 118		70 460		38 789	306 788
Matériel de bureau, mobilier	79 020		30 186		910	108 297
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1 130 398</b>		<b>123 692</b>		<b>43 557</b>	<b>1 210 534</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	11 176					11 176
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	13 203		1 160			14 363
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>24 380</b>		<b>1 160</b>			<b>25 540</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 216 198</b>		<b>124 852</b>		<b>43 557</b>	<b>1 297 494</b>

## Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/08/2021
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	30 309	12 362		42 671
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>30 309</b>	<b>12 362</b>		<b>42 671</b>
<b>CORPORELLES</b>				
Terrains	28 728			28 728
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	41 630	4 880		46 509
Instal technique, matériel outillage industriels	464 701	28 988	3 858	489 831
Autres Instal., agencement, aménagement divers	32 079	15 573		47 652
Matériel de transport	169 152	44 088	29 813	183 427
Matériel de bureau, mobilier	71 528	7 375	910	77 994
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>807 818</b>	<b>100 905</b>	<b>34 580</b>	<b>874 142</b>
<b>TOTAL</b>	<b>838 127</b>	<b>113 267</b>	<b>34 580</b>	<b>916 813</b>

### Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

# Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/08/2021
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	46 871	1 971		48 842
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres	100 000	166 850	100 000	166 850	
	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>146 871</b>	<b>168 821</b>	<b>100 000</b>	<b>215 692</b>
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>incorporelles</li> <li>corporelles</li> <li>des titres mis en équivalence</li> <li>titres de participation</li> <li>autres immo. financières</li> </ul>	11 176		11 176	
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	35 856	105		35 961
	Autres				
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>47 032</b>	<b>105</b>	<b>11 176</b>	<b>35 961</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>193 903</b>	<b>168 926</b>	<b>111 176</b>	<b>251 653</b>
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>		93 926	22 460 11 176	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/08/2021	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	12 027	12 027	
	Autres immobilisations financières	2 336	2 336	
	Clients douteux ou litigieux	61 369	61 369	
	Autres créances clients	203 238	203 238	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	2 236	2 236	
	Taxes sur la valeur ajoutée	29 488	29 488	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	64 607	64 607	
Charges constatées d'avances	60 482	60 482		
	<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>435 783</b>	<b>435 783</b>	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/08/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	17 526	10 422	7 104	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	508 897	508 897		
	Personnel et comptes rattachés	63 445	63 445		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	40 623	40 623		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	63 238	63 238		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	14 481	14 481		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	4 055	4 055		
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	240 023	240 023			
	<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>952 287</b>	<b>945 184</b>	<b>7 104</b>	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	15 629				
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

## Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/08/2021

<b>Total des Produits à recevoir</b>		<b>19 378</b>
<b>Autres créances clients</b> <i>COMPTES USAGERS F. A E.</i>	4 771	4 771
<b>Autres créances</b> <i>COMPTES FOURNIS. A. A RECEVOIR</i> <i>DIVERS PROD. A REC.</i>	553 14 054	14 607

# Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/08/2021

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>225 970</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b> <i>COMPTES FOURNIS. F. N. P.</i>	134 018	<b>134 018</b>
<b>Dettes fiscales et sociales</b> <i>PROVISION CONGES A PAYER</i> <i>PROVISION 13E MOIS &amp; PRIMES</i> <i>ORG. SOC. CHARGES A PAYER</i> <i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	36 744 26 701 28 377 130	<b>91 952</b>

## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/08/2021
<b>Charges constatées d'avance - EXPLOITATION</b> CHARGES DIVERSES EXPLOITATION		60 482	<b>60 482</b>
<b>Charges constatées d'avance - FINANCIERES</b>			
<b>Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>60 482</b>

--



## Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/08/2021
<b>Produits constatés d'avance - EXPLOITATION</b>			<b>240 023</b>
PRODUITS CONSTATES AVANCE EXPLOITATI		98 065	
PRODUIT CONST.AV.SUBV. CCVCMB		97 883	
FONDS DEDIES		44 075	
<b>Produits constatés d'avance - FINANCIERS</b>			
<b>Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>240 023</b>

--	--

## Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/08/2021

<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>46 842</b>
<b>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</b>		<b>6 362</b>
<i>AUT. PROD. EXCEPT. GEST.</i>	854	
<i>PROD. DIV. / EXEC. ANT.</i>	5 509	
<b>Produits exceptionnels sur opérations en capital</b>		<b>40 480</b>
<i>PROD. CES. ELTS ACTIFS</i>	32 500	
<i>CESSION IMMO FINANCIERES</i>	1 000	
<i>QUOTE PAR SUBV VIRE RESULTAT</i>	6 980	
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>22 986</b>
<b>Charges exceptionnelles sur opération de gestion</b>		<b>13 009</b>
<i>PENALITES SPORTIVES &amp; AMENDES</i>	1 067	
<i>AUTRES CHARGES EXCEPT.</i>	64	
<i>CH. DIV. / EXERC. ANTER.</i>	11 879	
<b>Charges exceptionnelles sur opération en capital</b>		<b>9 977</b>
<i>V. N. C. IMMO. SORTIES</i>	8 977	
<i>VAL COMPTABLE ELEM FIN CEDES</i>	1 000	
<b>Résultat exceptionnel</b>		<b>23 856</b>

# Transferts de charges

Etat exprimé en euros

31/08/2021

Remboursement ijss	5 010
Aides Etat contrat apprenti	26 140
Remboursement assurance sinistre	6 495
Remboursement frais formation	200
<b>TOTAL</b>	<b>37 845</b>

--

## Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Fonds dédiés				
Fonds dédiés sur subv. 2020	37 000	21 000		16 000
Fonds dédiés sur subv. 2021			25 000	25 000
Fonds dédiés sur subv 2019	4 535	1 460		3 075
<b>TOTAL</b>	<b>41 535</b>	<b>22 460</b>	<b>25 000</b>	<b>44 075</b>

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
<b>TOTAL</b>				

## Effectif moyen

		31/08/2021	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		1	
	Professions intermédiaires			
	Employés		24	
	Ouvriers			
	<b>TOTAL</b>		<b>25</b>	

--